

L'ESCAUFFERIEN



Edito du Maire

Chers Cauffériens, Cauffériennes,

Quelle belle aventure que celle des élections municipales 2014 ! Tout d'abord des rencontres, riches, passionnantes et parfois surprenantes. Des idées ensuite, les nôtres, mais également les vôtres, dont nous avons conservé les plus constructives et les plus réalistes. Un engagement aussi de la part de mes colistières et colistiers pour défendre un projet : celui de Chauffry pour tous. Et puis surtout, un grand merci à ceux qui m'ont fait confiance pour servir notre village. Car servir Chauffry et ses habitants c'est bien là l'essence même de ce qui nous a réuni lors de cette campagne municipale.

Aujourd'hui, je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais également l'importance de ce mandat que je compte mener à bien durant ces six prochaines années.

470 personnes se sont déplacées à l'occasion de cette échéance électorale pour accomplir leur devoir de citoyen. Ce taux de participation de 61,28% traduit votre intérêt pour notre commune mais également votre capacité à vous mobiliser dès lors qu'il s'agit de s'engager et d'engager l'avenir de Chauffry. Aussi, avoir le choix, être force de proposition et d'action, œuvrer pour la démocratie participative de proximité : c'est dans cet esprit que nous souhaitons vous inviter au centre de la vie communale au travers d'un conseil d'ânés, d'un conseil municipal de jeunes et d'une permanence des élus dès le 1er samedi de septembre.

Mais d'autres dossiers nous attendent, tel que celui de la réforme des nouveaux rythmes scolaires que nous devons mettre en place dès la rentrée scolaire prochaine, la concrétisation du contrat triennal en partenariat avec le Conseil Général pour la réfection des routes et l'aménagement des trottoirs.....

Aussi mon équipe et moi même nous nous sommes mis rapidement au travail pour vous servir au mieux.



Le Maire,
Stéphane HALLO

CHAUFFRY

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2014—N° 1

- Edito du Maire
- Equipe Municipale
- Départ P. Chollet
- Repas CCAS
- Célébrations
- Infos Asso's
- Fête Nationale
- Infos sécurité
- Nouveautés
- Nuisances sonores

Horaires du secrétariat de Mairie
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le mardi après-midi de 14h à 18h
Tél : 01 64 20 42 31— Mail mairie-chauffry@wanadoo.fr

Editeur de publication : Philippe Deneprat
Directeur de publication : Stéphane Halloo
Rédacteurs : Odile Grenet, Virginie Dennequin, Virginie Hadjadj, Valérie Carneiro, Brigitte Bredin, M.Thérèse Le Quellec



**M. Thérèse
Le Quellec**
4ème Adjoint



Gilles De Martino
1er Adjoint



Stéphane Halloo
Maire



Odile Grenet
2ème Adjoint



Alexandre Cocuet
3ème Adjoint



Brigitte Bredin



Franck Gartiser

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE



**Virginie
Dennequin**



**Philippe
Deneprat**



Gabriel Goemens



Valérie Carneiro



Virginie Hadjadj



Richard Warzocha



Patrick Lejonc



**M. Christine
Desnoyers**

LES SYNDICATS

SIVU DES ECOLES
Chauffry –St Denis les Rebais

Présidente
Nathalie Le Touchais
Vice Présidente
Odile Grenet

SYNDICAT ASSAINISSEMENT
Chauffry-St Rémy de la Vanne-
St Siméon

Président
Richard Warzocha (St Siméon)
Vices Présidents
Stéphane Halloo (Chauffry)
James Dubois (St Rémy de la Vanne)

SYNDICAT EAU POTABLE
Chauffry-Boissy le Châtel

Président
José Ruiz
Vice Président
Stéphane Halloo

LES COMMISSIONS

ODILE GRENET

Vivre ensemble
Fêtes et Cérémonies
Conseils des Jeunes
Conseils des Anciens
Information
Communication

**MARIE THERESE
LE QUELLEC**

CCAS
Information
Communication

GILLES DE MARTINO

Bâtiment Voirie
Urbanisme
PLU

ALEXANDRE COCUET

Finances
Vie Economique

DEPART DE PHILIPPE CHOLLET



Samedi 12 avril dernier, les élus de Chauffry et de St Denis les Rebaix, le Maire de Boissy le Châtel, le Président du SIAEP et les personnels municipaux, se réunissaient à la Mairie pour rendre hommage à Philippe Chollet. En effet, après 19 ans au service des Cauffériens, conseiller municipal en 1995, adjoint au Maire en 2001 puis Maire en 2008, Philippe Chollet a décidé de quitter notre Brie pour rejoindre sa tourraine natale et y couler des jours heureux auprès de sa famille. Nous lui souhaitons bonne continuation et le remercions encore pour le dévouement dont il a fait preuve durant toutes ces années.

REPAS DU CCAS



Mireille, doyenne du repas 2014



Le 25 avril, à la salle des fêtes, belle journée avec nos anciens lors du repas organisé par le CCAS pour les plus de 70 ans de Chauffry, préparé et servi par notre traiteur Caufférien "Le Pot d'Étain" et animé par Corinne Rousselet.

A cette occasion, le Maire accompagné de M. Thérèse Le Quellec et Colette Bredin sont allés remettre une composition florale à Madame Nivard notre centenaire.

CELEBRATIONS

Belle participation au monument aux morts pour les Cérémonies :

LE 27 AVRIL

Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation

« Journée nationale française au cours de laquelle est célébrée la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration nazis, pendant la Seconde Guerre mondiale »

LE 8 MAI

Victoire du 8 mai 1945

« Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne »

LE 11 MAI

Pour leur 50 ans de mariage, Stéphane Halloo a eu le plaisir de célébrer le renouvellement des vœux de Viviane et Jean Louis VERDIER.

Nous souhaitons tous nos vœux de Bonheur aux jeunes époux !!



INFOS ASSO'S

Association catholique : Journal « présence » distribué 3 fois par an dans les boîtes aux lettres.
Votre correspondante : Claudette Bourgeois 01.64.20.47.05

Groupement des Propriétaires Fonciers & Chasseurs de Chauffry
Présidé par Michel TELL 01.64.20.45.40

Union Nationale des Combattants
Section de Boissy le Châtel/Chauffry & environs
Votre contact : Sylvain LASSUYT 01.64.20.42.92 et Jean DEGARNE 01.64.03.32.27

AMI de la Brie. Cette association vous permet de bénéficier de leurs services :

- Aide ménagère à domicile, Auxiliaire de vie
- Jardinage et petit bricolage et portage de repas

Pour tous renseignements : 01.64.04.25.46

Les ASS'MAT de la Brie rassemble régulièrement des assistantes maternelles afin d'organiser des activités manuelles et sorties pour les enfants. Si vous êtes assistante maternelle et que vous souhaitez nous rejoindre : Tél 06.16.98.59.69. <http://lesassmatdelabrie.perso.sfr.fr>

Des Balles Ton Cirque donne des cours de cirque deux fois par semaine dans la salle des fêtes de Chauffry. Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter : desballestoncirque.free.fr

Les P'tits Loups : toujours là pour faire bénéficier aux enfants habitants Chauffry et scolarisés sur le RPI Chauffry/St Denis-les-Rebais, de sorties et arbre de Noël.
Présidée par David Beaumet. Son équipe : Sarah Macé-Plaza, Séverine VASSEUR, Karine Macé et Cécile Charloreaux.
Si vous avez quelques heures, n'hésitez pas à venir les rejoindre.
Toute leur actualité sur facebook : « P'tits Loups de Chauffry »

ASSOCIATIONS DE CHAUFFRY

- Association Catholique
- La G.P.F.C.C
- U.N.C
- AMI de la Brie
- Les ASS'MAT de la Brie
- Des Balles Ton Cirque
- Les P'tits Loups
- Chauffry Loisirs

FETE NATIONALE SALLE DES FETES DE CHAUFFRY

Dimanche 13 Juillet

A partir de 19 heures :

**Sangria
PAELLA**

Fromage et dessert

(eau sur table autres boissons non comprises)

**21 H : Football Finale de Mondial
sur écran géant**

22h30 : Retraite aux flambeaux
suivie du FEU D'ARTIFICE
et d'un Bal ouvert à tous

*Adultes et enfants à partir de 12 ans : 17€ /pers
Enfants de - 12 ans : 8,50 €/enfants
Gratuit pour les enfants de - 5 ans
Le règlement fait lieu d'inscription
à l'ordre de « La charcuterie Fertoise »
au 01.64.20.42.31*



Lundi 14 Juillet

Cérémonie à 16 heures :

Rendez-vous au Monument aux Morts
(dépôt d'une gerbe)

Suivie de :



INFOS SECURITE



La défibrillation est une technique qui **permet de rétablir un rythme cardiaque normal** chez des personnes présentant un trouble du rythme cardiaque grave pouvant mettre leur vie en danger.

Un défibrillateur est installé à l'entrée de la salle des fêtes, celui-ci est mobile.

La première chose à faire avant l'utilisation de celui-ci est **de prévenir ou faire prévenir les secours en composant le 15 ou le 112.**

Le défibrillateur analyse le rythme cardiaque de la victime et précise si un choc électrique externe est nécessaire ou non.

Toutes les étapes d'utilisation sont clairement inscrites sur l'appareil. Toutes personnes non formées peuvent donc l'utiliser. Une fois en marche suivez les instructions. Poursuivez la réanimation cardio pulmonaire jusqu'à l'arrivée des secours.

« Les formations de secouristes sont accessibles à tous. Accidents de la vie courante, catastrophes individuelles ou collectives, apprenez les gestes qui sauvent, vous pouvez sauver une vie »

NUMEROS UTILES

POMPIERS	18
URGENCES depuis un portable	112
POLICE	17
SAMU	15
CENTRE ANTIPOISON	01 40 05 48 48
URGENCES HOPITAL COULOMMIERS	01 64 65 39 98

NOUVEAUTES

ALIMENTATION

Rompres l'isolement et promouvoir des solutions pour répondre aux besoins des personnes âgées et personnes à mobilité réduite était un point important de notre programme. La rencontre de Stéphane Halloo avec Thérèse et Agostinho durant la campagne a motivé ces derniers à vous proposer un service de livraison le **Mercredi Matin**

Pour cela, il vous suffit de téléphoner

le **MARDI de 8H à 13H**

Au **01 64 03 33 03**

Vous pouvez également déposer votre liste au magasin

Aux heures d'ouvertures :

Du Mercredi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h

9 Rue de la Grange aux Dimes

77169 BOISSY LE CHATEL

LES VERGERS DE LA PALMERAIE



SANTE

Ouverture d'un cabinet d'Ostéopathie à Chauffry :

Depuis le mois de mars 2014, Thomas Béraut, diplômé de l'école Ostéobio (Cachan), vous accueille dans son cabinet situé au 7 rue Creuse à Chauffry.

L'Ostéopathie s'adresse à tous : du nourrisson au senior, en passant par le sportif.

La majorité des prises en charge concerne les troubles de l'appareil locomoteur : douleurs vertébrales et musculaires, tendinites, entorses...


Mais l'ostéopathie traite aussi les affections des systèmes crânio-facial et digestif, ainsi que certaines pathologies du nourrisson comme la plagiocéphalie.



Consultations sur rendez-vous :

Lundi-Vendredi 8h00-20h00

Samedi 8h00-18h00

 06 81 10 85 08



Pour le bien de
tous, nous vous
remercions
de bien vouloir
respecter ces
consignes

NUISANCES SONORES Arrêté préfectoral du 13.11.2000 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrés de 7 heures à 20 heures

Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 H 30.

Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

ELAGAGE :

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.

Coût moyen des dégâts à la charge des propriétaires d'arbres 6000 euros.

Aux abords des lignes, plantez dans le respect des distances réglementaires.

Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile couvre les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

REGLEMENTATION SUR LES FEUX Arrêté préfectoral du 20 janvier 2005 :

Sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit du 1 mars au 30 septembre, d'allumer des feux de bois, de paille, d'herbes, de feuilles ou de toute autre matière inflammable, non seulement sur la voie publique, mais encore en plein air, dans les cours et jardins des maisons ou résidences privées.

DECHETTERIE DE COULOMMIERS

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre :

Lundi : 10h-12h et 14h-18h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Dimanche : 9h-12h

DECHETTERIE DE JOUY SUR MORIN

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre :

Lundi : 14h-18h

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Dimanche : 9h-12h